

6 XPOS

Société à responsabilité limitée au capital de 159 500 euros
Siège social : 8 rue Thalès -33700 MERIGNAC
837 600 550 RCS BORDEAUX

**PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE
L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 18 JUIN 2024**

L'an deux mille vingt-quatre,
Le dix-huit-juin,
A 14 heures,

La société IXCYS, Société par actions simplifiée au capital de 50.112 euros, dont le siège social est sis 18, rue des Langerons, 05500 Saint Bonnet en Champsaur, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro RCS DRAP 514 550 839, représentée par Monsieur Emmanuel GONZALEZ, Président.

Propriétaire de la totalité des 2.000 parts sociales de 79,75 euros composant le capital social de la société 6 XPOS,

Associée unique de ladite Société,

En présence d'Emmanuel GONZALEZ, gérant non associé de la Société,

1. A préalablement exposé ce qui suit :

Emmanuel GONZALEZ, gérant non associé a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2023 et le rapport de gestion ont été adressés à l'associée unique dans les délais légaux.

L'inventaire a été tenu à la disposition de l'associée unique au siège social.

2. A pris les décisions suivantes :

1. Approbation des comptes rectifiés de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et quitus à la gérance,
2. Affectation du résultat rectifié de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
3. Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et quitus à la gérance,
4. Approbation des charges non déductibles,
5. Affectation du résultat de l'exercice,
6. Conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
7. Rémunération de la gérance,
8. Décision à prendre en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce,
9. Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

LP

PREMIERE DÉCISION

L'associée unique approuve les comptes annuels rectifiés de l'exercice clos le 31 décembre 2022, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice écoulé.

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique, en conséquence de la première décision, décide de rectifier l'affectation du résultat et d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 1 476 204 euros comme suit :

- | | |
|--------------------|---------------|
| - Report à nouveau | 541.627 euros |
| - Réserve légale | 11.188 euros |
| - Autres réserves | 923.389 euros |

Conformément à la loi, l'associée unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

TROISIEME DÉCISION

L'associée unique, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice écoulé.

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'Assemblée Générale approuve les dépenses et charges non déductibles fiscalement qui s'élèvent à un montant global de 25 335 euros et correspondent à 17 944 euros d'amendes et pénalités et 7 391 euros à la taxe sur les véhicules de société.

QUATRIEME DÉCISION

L'associée unique approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 857 645,02 euros en totalité au compte « Autres réserves ».

Conformément à la loi, l'associée unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des trois derniers exercices.

CINQUIEME DECISION

L'associée unique déclare qu'une convention visée à l'article L. 223-19 du Code de commerce est intervenue au cours de l'exercice écoulé et approuve le rapport spécial annexé au présent procès-verbal.

SIXIEME DÉCISION

Au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2023, aucune rémunération n'a été versée à Monsieur Emmanuel GONZALEZ, au titre de ses fonctions de gérant de la société. L'associé unique l'en remercie et décide de poursuivre cette disposition pour l'exercice ouvert le 01/01/2024.

Le Gérant aura, en outre, sur présentation des justificatifs, remboursement des frais exposés dans le cadre de l'accomplissement de son mandat.

LP

SEPTIEME DECISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal signé par l'associée unique et consigné sur le registre de ses décisions.

Emmanuel GONZALEZ
Gérant



Pour la SAS IXCYS,
Son Président Emmanuel GONZALEZ



6 XPOS

Société à responsabilité limitée au capital de 159 500 euros
Siège social : 8 rue Thalès -33700 MERIGNAC
837 600 550 RCS BORDEAUX

**EXTRAIT DU PV DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 18 JUIN 2024**

**DÉCISION D'AFFECTION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022**

PREMIERE DÉCISION

L'associée unique approuve les comptes annuels rectifiés de l'exercice clos le 31 décembre 2022, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice écoulé.

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique, en conséquence de la première décision, décide de rectifier l'affectation du résultat et d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 1 476 204 euros comme suit :

- | | |
|--------------------|---------------|
| - Report à nouveau | 541.627 euros |
| - Réserve légale | 11.188 euros |
| - Autres réserves | 923.389 euros |

Conformément à la loi, l'associée unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société. »

Certifié conforme
Emmanuel GONZALEZ, gérant



6 XPOS

Société à responsabilité limitée au capital de 159 500 euros
Siège social : 8 rue Thalès -33700 MERIGNAC
837 600 550 RCS BORDEAUX

**EXTRAIT DU PV DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 18 JUIN 2024**

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

.../...

« DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 857 645,02 euros en totalité au compte « Autres réserves ».

Conformément à la loi, l'associée unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des trois derniers exercices. »

.../...

Certifié conforme
Emmanuel GONZALEZ, gérant



6 XPOS

Société à responsabilité limitée au capital de 159 500 euros
Siège social : 8 rue Thalès -33700 MERIGNAC
837 600 550 RCS BORDEAUX

**RAPPORT SPÉCIAL DE LA GÉRANCE SUR LES CONVENTIONS
VISÉES PAR L'ARTICLE L. 223-19 DU CODE DE COMMERCE**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

En application des dispositions des articles L. 223-19 et R. 223-26 du Code de commerce, le présent rapport relate les conventions qui devront être portées sur le registre des décisions de l'associée unique, en annexe au procès-verbal :

1/ Convention conclue au cours de l'exercice :

Convention d'abandon de compte courant avec retour à meilleure fortune conclue entre la Société et la société IXCYS dont Monsieur GONZALEZ est Président en date du 30/09/2023 pour un montant de 1 511 058,79 euros.

2/ Convention reconduite au cours de l'exercice :

- ✓ Convention de centralisation de trésorerie signée le 29 mars 2021 avec la société IXCYS ;
- ✓ Le contrat de maintenance applicative et d'encadrement de la solution d'encaissement (logiciel) dont le montant facturé à la société 6XPOS s'élève à 96 050 euros HT ;
- ✓ Convention d'abandon de compte courant avec retour à meilleure fortune conclue entre la Société et la société IXCYS dont Monsieur GONZALEZ est Président en 2022 pour un montant de 2.450.000 euros.

Certifié conforme
Emmanuel GONZALEZ, gérant



Certifiés conformes

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2023

Emmanuel GONZALEZ

Désignation de l'entreprise : Société 6XPOS

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 8 RUE THALES

33700 MERIGNAC

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 83760055000045

Néant ☐ *

				Exercice N clos le, 31122022		N-1 31122021			
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA							
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC					
	Frais de développement *	CX		CQ					
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	1 500	AG	1 469	31	331		
	Fonds commercial (1)	AH		AI					
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK					
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM					
	Terrains	AN		AO					
	Constructions	AP		AQ					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	464 674	AS	168 788	295 886	334 496		
	Autres immobilisations corporelles	AT	55 737	AU	22 445	33 292	38 214		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Immobilisations en cours	AV		AW					
	Avances et acomptes	AX		AY					
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT					
	Autres participations	CU	153	CV		153	153		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC					
	Autres titres immobilisés	BD		BE					
	Prêts	BF		BG					
	Autres immobilisations financières*	BH	27 332	BI		27 332	20 944		
	TOTAL (II)	BJ	549 396	BK	192 702	356 694	394 138		
	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM				
En cours de production de biens		BN		BO					
En cours de production de services		BP		BQ					
Produits intermédiaires et finis		BR		BS					
Marchandises		BT	149 299	BU		149 299	26 729		
Avances et acomptes versés sur commandes		BV		BW					
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 987 779	BY	50 191	1 937 587	703 195		
	Autres créances (3)	BZ	28 811	CA		28 811	72 394		
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC					
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE					
DIVERS	Disponibilités	CF	131 698	CG		131 698	366 272		
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	37 637	CI		37 637	19 638		
	TOTAL (III)	CJ	2 335 223	CK	50 191	2 285 032	1 188 227		
	Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW						
Primes de remboursement des obligations (V)		CM							
Ecart de conversion actif* (VI)		CN							
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	2 884 619	IA	242 893	2 641 726	1 582 365		
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	27 332	(3) Part à plus d'un an :		CR	
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :		Stocks :		Créances :			

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadran

* Des évaluations concernant cette rubrique sont données dans la note n° 2022

Attestation de présentation des comptesEn Euros.

Désignation de l'entreprise : Société 6XPOS

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

				Exercice N		Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :1.5.9.....5.0.0.....)			DA	159 500	159 500		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB				
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence		EK	)	DC			
	Réserve légale (3)			DD	4 762	4 762		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE				
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours		B1	)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*		EJ	)	DG		31 391	
	Report à nouveau			DH	(541 627)			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	1 476 204	(573 018)		
	Subventions d'investissement			DJ				
	Provisions réglementées *			DK				
	TOTAL (I)			DL	1 098 839	(377 365)		
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM			
Avances conditionnées			DN					
TOTAL (II)			DO					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP				
	Provisions pour charges			DQ				
	TOTAL (III)			DR				
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS				
	Autres emprunts obligataires			DT				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	220 345	95 947		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs		EI	)	DV		1 320 000	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	675 851	216 464		
	Dettes fiscales et sociales			DY	600 120	260 183		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ				
	Autres dettes			EA	40 051	57 347		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	6 520	9 790		
	TOTAL (IV)			EC	1 542 887	1 959 730		
	Ecart de conversion passif * (V)			ED				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	2 641 726	1 582 365		
RENVIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital			1B			
	(2)	Dont	{	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C			
				Ecart de réévaluation libre	1D			
				Réserve de réévaluation (1976)	1E			
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF			
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	1 542 887	1 889 385	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		11 737		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.